

PROCES-VERBAL

REUNION N° 9 DU COMITE DIRECTEUR

Samedi 12 février 2022 – 09H00

Visioconférence

Présent(e)s :

- Thomas BIZEUL, Laura BOISSINOT, Laurent BOLLET, Laurent CZWOJDZINSKI, Jean-Jacques DEMAREZ, Jean-Claude LEFRANC, Dominique LOPEZ, Philippe LUCAS, Geoffrey LUZINSKI, Charles RIVENEZ, Olivier SOMPS, Jean-Pierre ZAMO.

Absent excusé :

- Régis CHAMPET.

Pouvoir :

- Régis CHAMPET à Olivier SOMPS.

Secrétaire de séance :

- Olivier SOMPS.

1 Informations du Président

En préambule, il salue tou(te)s les membres du CDN présent(e)s en visioconférence tout en regrettant le fait que nous ne puissions pas nous réunir en présentiel au siège de la FFF pour des raisons sanitaires.

Puis en ce début d'année, pas moins de **340 cartes de vœux** ont été **envoyées** à diverses personnalités du football (Présidents Ligues/Districts, membres FFF, tribunaux judiciaires [165], membres CDN, Présidents SR).

Suite à la **démission** de **Jacky PEROUMAL** (Président SR Guadeloupe) pour raisons personnelles, Jean-Claude LEFRANC le remercie vivement et lui témoigne toute sa

reconnaissance pour son implication sans relâche et son attachement indéfectible à notre association.

Dans la **rubrique nécrologique**, quelques décès sont à déplorer :

- La **nièce** de **Didier LACHIZE** (ancien membre du CDN)
- **Jean PAQUOTTE** (UNAF 54) fidèle adhérent depuis 1967 et Secrétaire Général de la SD durant deux mandats
- **Jacques VASSORT** (UNAF 28) – créateur en 1971 puis Président de la SD – est décédé, en ce début d'année 2022, à l'âge de 85 ans.

L'ensemble des membres du Comité Directeur National de l'UNAF présente ses sincères condoléances aux familles éprouvées par le deuil !

Pour la saison 2021-2022, l'UNAF Nationale renouvelle son adhésion à l'association du **Comité Français du Fair-Play** pour un sport sans violence (montant : 130 €).

Dans le cadre du **projet Performances 2024** de la FFF, un groupe de travail planche sur l'arbitrage amateur et, tout récemment via un prestataire extérieur, a envoyé un questionnaire à 15 000 arbitres en activité et 20 000 anciens arbitres.

Eric BORGHINI – Président de la CFA – a souhaité que l'UNAF s'associe à cette démarche en envoyant un message aux arbitres afin qu'ils répondent au questionnaire (information transmise par Nadine CYGAN).

Suite à la réunion de travail « *pilotage outil UNAF CONNECT* » du 27-12-2021, Jean-Claude a sollicité la société « *AssoConnect* » afin de connaître les raisons de leur silence malgré les nombreuses relances. Monsieur Sébastien ALAIN – Chef des opérations – a répondu, après l'envoi de deux mails, en établissant un calendrier pour une rencontre en visioconférence programmée le mercredi 16-02-2022 à 15h30 en amont de la réunion technique avec le groupe de travail.

Enfin, le règlement intérieur voté en 2007 n'a jamais été réactualisé depuis cette date et n'a plus été utilisé. Il convient maintenant de le « toiletter » pour le remettre en « service » !

② **Approbation du PV CDN N°8 (04-12-2021)**

Jean-Claude LEFRANC demande si certain(e)s souhaitent effectuer des remarques sur le contenu du PV puis précise que le **communiqué de presse** (08-12-2021) est joint **en annexe**.

Il est donc **adopté** à l'**unanimité** des membres présent(e)s.

3 Visite des SR (formation UNAF CONNECT, réunions avec Responsables)

Lors de l'AG d'Hiver en visioconférence du 08-01-2022, le CDN s'était engagé à venir dans les territoires pour achever les formations et en profiter pour y associer un **déplacement politique** (membre CDN) afin d'échanger et de discuter sur un certain nombre de thèmes avec les membres de ces sections. A cet effet, une **trame de travail** sera **créée**.

La parole est donnée à Olivier SOMPS qui effectue un point sur les demandes de formations des SR métropolitaines. Avant que le planning des réunions ne soit établi, avec la désignation des membres du CDN et des formateurs UNAF CONNECT, Jean-Jacques DEMAREZ fait remarquer que de nombreux Délégués Juridiques Régionaux et Départementaux sont nouveaux dans la fonction et qu'un **complément de formation juridique** serait opportun [proposition acceptée par tou(te)s les membres présent(e)s].

Jean-Claude LEFRANC précise que la première formation se déroulera le 26-02-2022 dans le Gers car la SR Occitanie profitera de cette occasion pour déposer une plaque commémorative sur la tombe d'Eric BROCAS décédé le 07-12-2020 (cimetière à Miélan).

Par ailleurs et comme cela était prévu à Vichy, les participant(e)s à cette formation pourront bénéficier du **remboursement des frais de déplacements** (0,35 € / km par véhicule composé de trois à quatre personnes) dont le montant total – après réception d'une fiche globale – sera versé directement à la SR concernée qui en assurera la répartition auprès des personnes concernées. Quant aux **frais de repas**, ceux-ci restent **à la charge des SR/SD ou des participant(e)s**.

4 Formation UNAF CONNECT SR Ultramarines en visioconférence

Laurent CZWOJDZINSKI attend un retour de la société « *AssoConnect* » pour programmer et proposer deux dates à nos ami(e)s Ultramarin(e)s.

La SR Méditerranée et Jean-Claude LEFRANC seront également conviés à cette formation.

5 Rassemblement des Forces Dirigeantes [26 au 29-05-22 à La Colle-sur-Loup (06)]

A ce jour, aucun retour d'inscription n'a été enregistré sachant que la date butoir est fixée au 15-02-2022.

Ayant peur de l'engouement, nous avons édicté des **critères de participation** peut-être **trop restrictifs** en n'invitant que les Présidents de SR et de SD pensant, naïvement, que nos forces dirigeantes répondraient favorablement après deux ans et demi sans rassemblement. C'est la raison pour laquelle, le groupe de travail va se réunir rapidement afin d'effectuer un point sur les retours mais aussi pour **revoir les règles d'inscriptions** en ouvrant au plus grand nombre (hors cadres UNAF) puis en préparant un **séminaire de réflexions et de travail** (ateliers à définir) qui se tiendra dans l'amphithéâtre du « *Club Belambra* » durant la matinée du vendredi 27-05-2022.

A l'issue de cette manifestation, le groupe de travail diligentera une enquête de satisfaction auprès de tou(te)s les participant(e)s (questionnaire « *Google Forms* »).

6 Examen des décisions SD 67 / SD 68 de quitter la SR Grand Est

Le Président retrace l'historique de ce dossier :

- 23 novembre 2020: courrier en recommandé de la SD 67 informant quitter la SR Grand Est au 1^{er} juillet 2021
- 06 février 2021: Jean-Jacques DEMAREZ – Président du CDN sortant – remet en mains propres au nouveau Président ledit courrier
- 27 mars 2021: le CDN mandate Laurent BOLLET et Dominique LOPEZ pour rencontrer Hervé BOILLOT (Président SR Grand Est) et Marc HAENEL (Président SD 67) afin d'envisager une conciliation
- 09 juin, 25 juin, 30 juin 2021: relance de la SD 67 sur l'avancement de son dossier
- 16 juillet 2021: rencontre des SD 67 / SD 68 avec une délégation du CDN
- 19 juillet 2021: rencontre de la SR Grand Est et de ses principaux responsables des SD (hors Alsace)
- 19 juillet 2021: courrier de Daniel KIEFER – Président d'Honneur SD 67 (4 pages)
- 31 juillet 2021: réponse du CDN (maintien organisation territoriale SR G E, fusion SD 67 / SD 68, organisation d'une réunion de conciliation)
- 15 août 2021: courrier de Marc HAENEL (6 pages)
- 29 octobre 2021: AGE SD 68 décide de sortir de la SR Grand Est
- 03 décembre 2021: AGE SD 67 décide de sortir de la SR Grand Est
- 30 janvier 2022: Courrier de Marc HAENEL, Luc ESSLINGER, respectivement Présidents des SD 67 et SD 68 (16 pages) confirmant les décisions de leur SD de sortir de la SR G E et mettant en demeure le CDN de donner une suite favorable à leurs demandes.

Après avoir entendu ses Représentants présents aux AGE des SD 68 (Thomas BIZEUL) et SD 67 (Laurent BOLLET / Jean-Claude LEFRANC), après en avoir largement débattu, le CDN prend connaissance des décisions des Assemblées Générales Extraordinaires des Sections Départementales 67 et 68 de quitter la Section Régionale Grand Est.

Le Comité Directeur National regrette que les tentatives de conciliation aient échoué mais ne peut s'opposer à ces décisions prises en Assemblée Générale Extraordinaire.

Aussi, afin de ne pas pénaliser les adhérents de ces deux SD, le Comité Directeur National donne son accord aux SD 67 et SD 68 pour acquitter leurs cotisations en cours directement au Trésorier National.

Dans l'intérêt supérieur de l'UNAF et de ses adhérent(e)s, le Comité Directeur National souhaite rencontrer Marc HAENEL (Président SD 67) et Luc ESSLINGER (Président SD 68) pour étudier avec eux la suite à donner à leur demande (réunion fixée au Mercredi 23 février 2022 en visioconférence).

7 Intérêts des arbitres

➤ Remboursement des frais kilométriques:

Forte inquiétude, dans les territoires, sur l'augmentation du coût du carburant et des frais d'autoroutes. Ainsi, suite à l'intervention publique du Premier Ministre concernant l'augmentation de 10 % du barème fiscal kilométrique, le CDN va s'emparer du sujet et intervenir auprès des instances nationales, par le biais de son interlocuteur Eric BORGHINI, afin que le barème Fédéral utilisé dans les ligues et les districts soit revu à la hausse.

➤ Anonymat sur la publication des sanctions administratives des arbitres:

Lors de sa brillante intervention à l'Assemblée Générale d'Hiver de l'UNAF (visioconférence du 08-01-2022), Eric BORGHINI a abordé le sujet d'interdire l'apparition des sanctions administratives nominatives de nos arbitres dans les PV de la CFA comme c'est le cas pour les joueurs et dirigeants – au niveau disciplinaire – dans les différents niveaux (national, régional, départemental).

Cette proposition, aujourd'hui dans les bureaux du service juridique de la FFF, a reçu un accueil favorable du COMEX. Soulignons, au passage, l'intervention de l'UNAF sur cette avancée non négligeable qui permettra à nos arbitres de ne plus être affiché(e)s sur la place publique. Jean-Claude remercie Eric BORGHINI qui a porté ce dossier !

Affaire à suivre...

8 Communication

□ Newsletter: Le questionnaire envoyé aux arbitres par le groupe de travail « arbitrage amateur » – initié dans le cadre du programme « PERFORMANCES 2024 » – sera relayé via la prochaine newsletter. L'essentiel est bien que l'UNAF soit associée à cette enquête.

9 Questions diverses

♪ Jean-Jacques DEMAREZ: Quid de la présentation de tous les avantages UNAF proposés à nos adhérent(e)s ?

Thomas BIZEUL doit prendre contact avec les différents partenaires après quoi le support de communication sera disponible à partir du mois d'avril 2022 pour les FIA de la saison prochaine et la reprise de la campagne d'adhésions 2022-2023.

Dans un autre registre, Jean-Jacques nous informe que le voyage à Malte – programmé en septembre 2022 – est complet (38 personnes inscrites).

♪ Thomas BIZEUL: Il serait opportun de prévoir un budget « cadeaux » pour la fidélisation des adhésions 2022-2023.

Autre sujet qui concerne la logistique de la finale de la Coupe de France ?

Se rapprocher de la CFA / DTA pour savoir si les arbitres désignés sont en capacité de venir la veille au soir puis d'organiser notre CDN le lendemain avant la finale programmée le dimanche 08-05-2022.

♪ **Dominique LOPEZ**: signale des délais d'approvisionnement très longs avec Intersport (tenues existantes).

♪ **Laurent CZWOJDZINSKI**: La date butoir de demande de médailles nationales étant fixée au 31-01-2022, six Sections Régionales n'en bénéficieront pas.

♪ **Olivier SOMPS**: demande si des règles ont été établies en ce qui concerne l'aide psychologique dont peuvent bénéficier les arbitres agressés car certains d'entre eux ont repris l'arbitrage et profitent du système coûteux.

Qui décide de l'arrêt...l'arbitre, le psychologue ou l'UNAF ?

Lors de la signature de la convention avec le Comité Ethique et Sport, des règles en ce sens seront notifiées.

Suite à l'Assemblée Fédérale du 11-12-2021 où la refonte générale du statut de l'arbitrage a été actée, Jean-Louis OVAN – Président SR Nouvelle Aquitaine – souhaiterait qu'un groupe de travail soit créé au sein du CN afin d'entamer une réflexion générale sur le devenir de cette modification et l'impact occasionné sur les arbitres dans les années futures.

Puis, Patrick BUFFIERE – Président SD 24 – sollicite le CDN pour revoir le règlement sur le mode de répartition des médailles nationales dans les territoires.

La séance est clôturée à 13h30...



Jean-Claude LEFRANC
Président



Olivier SOMPS
Secrétaire Général